

**LA RECONSTRUCTION DU  
HAVRE PAR L'ATELIER PERRET**

---

un cadre favorable pour accueillir la diversité

## RÉSUMÉ

Le présent ouvrage s'intéresse au thème, redevenu d'actualité, de la flexibilité dans le domaine du logement collectif, et se concentre sur un épisode bien précis de son histoire : la reconstruction d'après-guerre, marquée par une caractérisation excessive de l'architecture. Alors que les grands ensembles reconstruits pendant cette période ont depuis été remis en cause, le centre-ville du Havre reconstruit par l'atelier Perret fait aujourd'hui l'objet d'un processus de valorisation patrimoniale. Si l'on est tout de suite frappé par la cohérence et l'aspect unitaire de l'ensemble des bâtiments qui ont été édifiés, l'intérieur des logements témoigne, au contraire, d'une grande flexibilité et a permis de nombreux réaménagement. Quels sont les principes communs qui ont guidés la reconstruction du Havre ? Comment cette flexibilité se manifeste-t-elle à l'intérieur des logements ? Comment ces appartements ont ils évolués jusqu'à aujourd'hui ?

*The present work revolves around the issue of flexibility in collective housing, and focus on a very specific episode of its history : the post war reconstruction, marked by an over characterization of its architecture. Whereas the buildings that were built during that time have since been called into question, the center of the city of Le Havre, rebuilt by Auguste Perret, on the contrary has been registered world heritage site. When walking in the center it's hard not to be struck at the unity and the consistency of the buildings that were erected. The inside of the appartements, on the other hand, is highly flexible, and has since allowed for numerous modifications. What are the shared standards that guided the reconstruction of Le Havre ? How does this flexibility manifest itself inside the appartments ? How did they evolve until now ?*

Mots-clés : Le Havre, reconstruction, architecture évolutive, logement collectif, flexibilité interne

## REMERCIEMENTS

Elisabeth Chauvin, responsable Ville d'art et d'histoire à la Maison du Patrimoine du Havre,  
pour son aide.

Le personnel des archives municipales du Havre

Ainsi que les habitants des I.S.A.I. pour leur accueil :

Jacquet, Lelay, Domenger, Ausloos, Ossenkemper, Barray, Vimbert, Lanciaux, Martin,  
Hervé, Landrin, Barnay, Coillot, Grout, Decaix, Havy, Lorient, Nardin, Perot, Renoue, Rocher

Et un remerciement particulier à Frederic Hervé, conseiller syndical de la copropriété des îlots  
V40 et V41.

# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
UNE POSTURE FLEXIBLE AU HAVRE	5
Définition et comparaison avec la théorie perretienne	
Un cadre commun : la trame modulaire du centre reconstruit	
ÉTUDE DU PLAN TYPE DES I.S.A.I.	19
Altérable – inaltérable	
Organisation polyvalente	
Une première appropriation du logement	
HABITER LES APPARTEMENTS PERRET AUJOURD'HUI	30
Les différents modes d'occupation	
Distribution : différents degrés d'ouverture	
Capacité d'extension du séjour	
CONCLUSION	45
BIBLIOGRAPHIE	49
ANNEXE	51

## INTRODUCTION

La question de la flexibilité en architecture est revenue ces dernières années au cœur du débat architectural. Face à l'obsolescence de plus en plus préoccupante de nombre de constructions contemporaines, construire des bâtiments capables de s'adapter au changement au cours de leur vie semble nécessaire. Cette problématique est d'autant plus sensible dans le domaine du logement collectif, où l'influence des normes ainsi que certaines pratiques constructives dépassées surdéterminent et rigidifient le cadre bâti.

Dans son ouvrage *Flexible Housing*, l'architecte Jeremy Till constate une rigidification de la construction tout au long du XXe siècle suite à l'application des principes rationnels et hygiénistes du mouvement moderne. Les immeubles d'habitation d'après-guerre, construits selon ces principes, ont par la suite été durement remis en question, au point que nombre d'entre eux ont été démolis. Les architectes Lacaton et Vassal, saisis par l'ampleur des destructions, ont su montrer au travers de l'ouvrage manifeste *Plus*, qu'il était possible, et plus économique, de conserver et de transformer cet héritage du mouvement moderne afin de l'adapter aux conditions de vie actuelles.

Fait étonnant, à l'heure où les grands ensembles d'après-guerre font l'objet d'une véritable lutte pour reconnaître leur valeur, le centre ville du Havre reconstruit par l'atelier Perret à la même époque fait, au contraire, l'objet d'un processus de valorisation patrimoniale, et de nombreux témoignages d'habitants de ces immeubles montrent un réel plaisir d'habiter.

Comment, à une période marquée par une caractérisation excessive de l'architecture

dans l'aménagement de l'espace, sans que cela ne permit de modifications ultérieures, l'atelier Perret a-t-il réuni les conditions d'une architecture évolutive ?

Quand on se promène dans le centre reconstruit du Havre, on est, au premier abord, saisi par l'uniformité des façades des bâtiments. La répétition d'ouvertures toutes identiques suggère au passant l'imposition aux habitants de ces immeubles un mode de vie rigide et cadré à l'intérieur. Une seconde lecture vient relativiser cette première impression, et révèle des différences subtiles entre les édifices. Enfin, quand on rentre à l'intérieur d'un des appartements la surprise est de taille : derrière la façade se cache une réelle diversité d'occupation. Les appartements Perret témoignent en fait d'une flexibilité certaine.

**Quels éléments de la théorie de Perret relèvent d'une approche « flexible » de l'architecture ? Comment cette flexibilité se manifeste-t-elle à l'intérieur des logements ? Comment ces appartements ont-ils évolués jusqu'à aujourd'hui ?**

L'étude des ISAI (Immeubles sans Affectation Individuelle) de l'Hôtel de ville du Havre, premiers immeubles à sortir de terre et qui vont servir de modèle à la reconstruction du centre ville du Havre, devrait nous apporter des éléments de réponse.

**Dans une première partie, après avoir défini le concept de flexibilité, on montrera en quoi l'approche de Perret, en s'appuyant sur les éléments de sa théorie, semble relever d'une certaine flexibilité.** Puis on s'intéressera aux principes communs développés par Auguste Perret pour la reconstruction du Havre, appliqués pour la première fois pour la construction des ISAI. On explicitera en quoi ceux-ci constituent les bases d'une architecture adaptable.

**Dans une deuxième partie, nous analyserons le plan type des ISAI.** Le langage commun aux membres de l'atelier Perret, d'une grande rigueur, va constituer le cadre dans lequel les architectes de la reconstruction vont pouvoir s'exprimer. Les témoignages des premiers habitants des logements reconstruits, viennent apporter un éclairage sur la manière dont les habitants se sont appropriés leur nouveau logement.



**Fig.1** Vue depuis la cour intérieure d'un des I.S.A.I., Frédéric Muller, 2011

**Dans une troisième partie, on cherchera à confronter les intentions des architectes avec l'appropriation effective du logement par les habitants aujourd'hui.** Dans la majorité des exemples abordés, on évoque principalement l'intention de l'architecte mais on trouve peu d'analyse sur le vécu des habitants, très peu d'éléments nous renseignent sur le succès ou l'échec de ces dispositifs au delà du discours des architectes. Mes propres visites, entretiens et photographies permettront d'observer comment le plan type a évolué

# UNE POSTURE FLEXIBLE AU HAVRE

## DÉFINITION ET COMPARAISON AVEC LA THEORIE PERRETIENNE

### **Les limites du fonctionnalisme**

Le concept de flexibilité en architecture a été introduit en réaction aux excès d'une architecture moderne jugée trop fonctionnaliste et déterministe. L'injonction bien connue, « form follows function », qui impliquait que les bâtiments devaient être conçus uniquement par rapport à la fonction qu'ils allaient héberger, fut remise en question. Une leçon que les tenants du mouvement moderne n'ont apprise que trop tard, et nombre de logements construits peu après la fin de la seconde guerre mondiale en firent les frais : la plupart de ces bâtiments modernes n'ont pas su s'adapter au changement d'usages et, devenus obsolètes, durent être démolis pour laisser place à de nouvelles constructions.

Une contradiction se présente alors : plus l'architecte est capable de déterminer les besoins précis d'une architecture au moment de sa conception et de les mettre en forme, plus il est probable que celle-ci ne soit pas capable de s'adapter aux nouveaux besoins qui vont nécessairement émerger au cours de son existence. Le concept de flexibilité est donc né de la reconnaissance du fait que l'architecture n'était pas en mesure d'anticiper tous les changements d'usages que devraient accommoder les bâtiments.

On retrouve cette prise en compte de la dimension temporelle de l'architecture dans les

propos tenus par Perret au lendemain de la première guerre mondiale. Invité à exprimer son point de vue sur la manière dont la reconstruction doit s'entreprendre, Perret tient les propos suivants :

*« Sans doute, il faut loger – et tout de suite – les réfugiés de retour au foyer détruit. Mais on aurait pu, l'on pourrait encore le faire, en ménageant l'avenir. Le progrès moderne modifiera de plus en plus les conditions de l'existence urbaine. Il eût été sage de préparer les villes ressuscitées de leur ruine à cette évolution, qui devrait les enrichir et qui les appauvrira, si elles n'y sont point adaptées. »<sup>1</sup>*

Perret manifeste clairement son envie de créer quelque chose de nouveau, en accord avec son époque. Il n'est pas question pour lui de reconstruire le centre selon le style régionaliste, très populaire à l'époque. La reconstruction, pressée par l'impératif de reloger les sinistrés, se fera cependant selon les principes régionalistes et nombres de villes seront reconstruites « comme avant ». Une déception pour Perret qui y voit une occasion manquée de préparer les villes françaises aux inévitables bouleversements de la modernité à venir :

*« Dans une ville moderne rationnelle, il faut absolument tout prévoir à la fois, et tout mener de front, selon les plus récentes données du progrès, mieux encore, selon les éventualité du progrès à venir. »<sup>2</sup>*

Perret est dans une démarche prospective par rapport à la technologie. Il cherche à anticiper certains besoins futurs à partir des informations dont il dispose, cherchant tout d'abord à intégrer les dernières avancées technologiques, comme l'intégration des équipements et réseaux qui rendent possible le confort moderne.

### **un nouveau mode de conception : permanence - variabilité**

La notion de flexibilité a depuis été considérée comme un paramètre que l'architecte devait prendre en considération dans l'élaboration de son projet. En revanche, une fois le

---

1 Marcel Pays, *Esthétique urbaine. L'adaptation des villes aux exigences de la vie contemporaine*, Excelsior, XII, 1921, p.3

2 Ibidem. p.3

problème posé, La notion de flexibilité pose un défi conceptuel majeur. Les architectes sont placés dans la position, relativement inconfortable, de devoir prévoir comment les bâtiments qu'ils conçoivent seront utilisés tout au long de leur existence. L'impossibilité d'une telle tâche est exposée de manière très explicite par Bernard Leupen :

*« Si un logement doit être en mesure de résister à l'épreuve du temps, il doit être en mesure d'accueillir tous les types imaginables d'habitation et d'utilisation. Une solution consiste à permettre à certaines parties d'être changées, par exemple l'aménagement intérieur. Pour concevoir la partie variable, nous avons besoin de savoir quelque chose des changements attendus dans le logement. Comme la plupart des logements ont une durée de vie moyenne d'environ 100 ans, les concepteurs sont confrontés à la tâche impossible de prédire comment leurs logements seront utilisés dans un avenir lointain. Par conséquent, beaucoup de conceptions basées sur la partie variable sont des solutions à un problème qui est inconnu à l'époque et pourrait même ne jamais se matérialiser. »<sup>3</sup>*

Face à ce problème, une possibilité est de partir, comme c'est le cas chez Perret, non pas des composantes variables de l'architecture, imprévisibles par nature, mais des composantes permanentes, qui vont constituer le « cadre » au sein duquel peut advenir le changement. Ainsi, penser la flexibilité induit un renversement des modes de conception : il faut d'abord « étudier non pas ce qui est ouvert mais ce qui doit être fixe »<sup>4</sup>. On trouve cette posture énoncée dans *Contribution à une théorie de l'architecture*, texte écrit par Perret en 1952, peu avant sa mort, et qui résume sa vision de l'architecture :

*« L'architecture est, de toutes les expressions de l'art, celle qui est la plus soumise aux conditions matérielles. Permanentes sont les conditions qu'impose la nature, passagères celles qu'impose l'homme (...) l'architecte est le constructeur qui satisfait au passager par le permanent. »<sup>5</sup>*

---

3 Bernard Leupen, *Frame and generic space*, 010, Rotterdam, 2006, pp. 19-20

4 Bruno Marchand, *Le noyau central comme vecteur de transition entre le plan libre et le plan flexible*, in *matières* N°8, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2014, p.33

5 Auguste Perret, *Contribution à une théorie de l'architecture*, Paris, 1952, non paginé

Parmi les conditions matérielles auquel toute architecture doit se plier, Perret fait ainsi une distinction entre ce qu'il appelle les conditions « passagères » et les conditions « permanentes ». Les conditions permanentes relèvent du domaine de la nature (le climat, les matériaux, les proportions...). Les conditions passagères quand à elles concernent la destination de l'édifice, l'usage qui en sera fait au cours de son existence, les normes qui régissent la construction...

Perret met clairement la structure, élément le plus durable de l'architecture, au premier plan, et se détache du déterminisme fonctionnaliste, qui voulait que la forme découle nécessairement de la fonction.

Du point de vue de la conception, on retrouve un certain nombre de constantes, comme l'emploi du système constructif poteau-dalle, utilisé au Havre, et que Perret a perfectionné tout au long de sa carrière.

Celui-ci trouve sa première application dans le domaine du logement pour l'immeuble de rapport de la rue Franklin à Paris. Cet immeuble est constitué d'une ossature massive en béton coulée sur place et exprimée en façade. L'ossature constitue l'élément le plus durable, immuable et pérenne de l'édifice. Fortement exprimée en tant que structure porteuse du bâtiment, elle constitue le cadre rigide dans lequel viennent s'insérer des éléments de remplissage léger et préfabriqués. D'une durée de vie moindre, ces éléments sont facilement montables et démontables. Ce système constructif met en évidence la rupture recherchée par Perret avec la tradition du mur maçonné et affirme la dissociation entre structure et enveloppe. Un tel mode de conception est fortement hiérarchisé : les éléments de l'architecture sont ordonnés les uns après les autres, du plus permanent au plus éphémère, selon une logique implacable.

Perret a rapidement saisi le caractère évolutif d'un tel dispositif, et ses propos en 1932, quant à la construction du Siège du service technique des Constructions navales, vont clairement dans ce sens :

*« Une ossature de béton armé composée de piliers, de poutres et de planchers,*

*constitue le squelette, la partie portante de la construction. L'espace entre les piliers et les planchers est rempli par des cloisons ou murs en matériaux légers amovibles, si bien qu'il est possible - et c'est là une particularité très intéressante, de démolir les aménagements intérieurs et de les remplacer par d'autres, d'agrandir les fenêtres, d'en créer de nouvelles ou d'en supprimer, sans que la solidité de l'immeuble en souffre. »<sup>6</sup>*

Perret affirme ainsi la distinction entre la structure, autonome, et l'organisation des espaces à l'intérieur de celle-ci. Le modèle idéal de Perret était le temple grec, un « abri souverain » totalement libéré de sa fonction, un espace générique capable d'accueillir une multitude d'usages.

## **UN CADRE COMMUN : LA TRAME MODULAIRE DU CENTRE RECONSTRUIT**

### **Préambule : le Havre au lendemain de la seconde guerre mondiale**

Pendant la seconde guerre mondiale, la ville du Havre est régulièrement bombardée en raison du caractère stratégique de son port. Ces attaques répétées vont atteindre leur point culminant le 5 septembre 1944 : en quelques heures, le centre-ville et le quartier du port sont détruits par une vague de bombardements sans précédents. Quand la ville est libérée par les alliés le 12 septembre 1944, le bilan est très lourd. 5000 Havrais ont été tués au cours du conflit, 12500 immeubles ont été détruits, laissant près de 80000 personnes sans abris.

Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, Raoul Dautry, fait alors appel à Auguste Perret pour relever la ville de ses ruines. Plusieurs raisons justifient ce choix. Tout d'abord, Perret est déjà impliqué dans les opérations de reconstruction avec son projet de tour pour la place Alphonse-Fiquet à Amiens. De plus, il est l'un des seuls architectes de l'époque à disposer d'une équipe cohérente, l'atelier de reconstruction Perret, qui s'est constituée peu avant la libération.

---

<sup>6</sup> Roberto Gargiani, *Auguste Perret*, Gallimard / Electa, Paris, 1994, p.107

L'approche de Perret, énoncée plus haut, formera pendant un temps un courant architectural, le classicisme structurel. Ainsi, les membres de l'atelier Perret sont unis par une formation commune et des principes théoriques partagés. Cela est particulièrement clair dans le manifeste rendu public par l'atelier en 1944, au travers de la métaphore du langage :

*« Les lettres de l'alphabet, l'orthographe des mots, leur signification, leur prononciation et les principes de leurs combinaisons sont normalisés et les mêmes pour tous – mais l'expression de la pensée de chaque individu reste cependant parfaitement libre et toujours neuve [...] De même, il existe des normes de dimension et de qualité pour les matériaux et les éléments de la construction et de ses équipements, des règles de mise en œuvre et même de composition : à chaque réalisation l'architecte n'a pas à réinventer l'architecture et découvrir un style. Et c'est parce qu'il parlera avec pureté une langue commune [...] qu'il pourra dégager clairement et librement sa véritable personnalité »<sup>7</sup>*

Cette conception extrêmement hiérarchisée suppose de décomposer les éléments architecturaux en catégories distinctes, de les dissocier afin de pouvoir les assembler dans une logique combinatoire.

Auguste Perret va suivre avec une attention particulière la construction des premiers immeubles d'habitation, les I.S.A.I. (Immeuble sans affectation individuelle) de la place de l'Hôtel-de-Ville. Pour cette opération de 350 logements, quatre îlots furent construits. Quinze architectes de l'atelier Perret furent impliqués, sous la direction des quatre adjoints de Perret (Branche, Lambert, Le Donné, et Poirrier). Cette opération avait un caractère expérimental dans la mesure où les solutions développées, tant du point de vue de la construction que de la conception des logements, pourraient être généralisées à l'ensemble du centre reconstruit. En ce sens, elle va jouer un rôle déterminant dans l'acceptation du remembrement : il s'agit alors de convaincre les propriétaires sinistrés

---

<sup>7</sup> *Pour l'architecture. Manifeste du Groupe Perret. Union d'architectes*, doc. Dactylographié, n.d., 10 pages

encore réticents de la validité de sa proposition. Cette proposition s'exprime au travers de deux principes, indissociable l'un de l'autre, qui vont régir le projet des ISAI :

- L'adoption d'une trame modulaire pour l'ensemble de l'opération, dans laquelle viendront s'insérer logements, commerces et bureaux.
- La concrétisation physique de cette trame par le système constructif ossature-remplissage.

### **La modularité au service de l'usage : la trame du centre reconstruit**

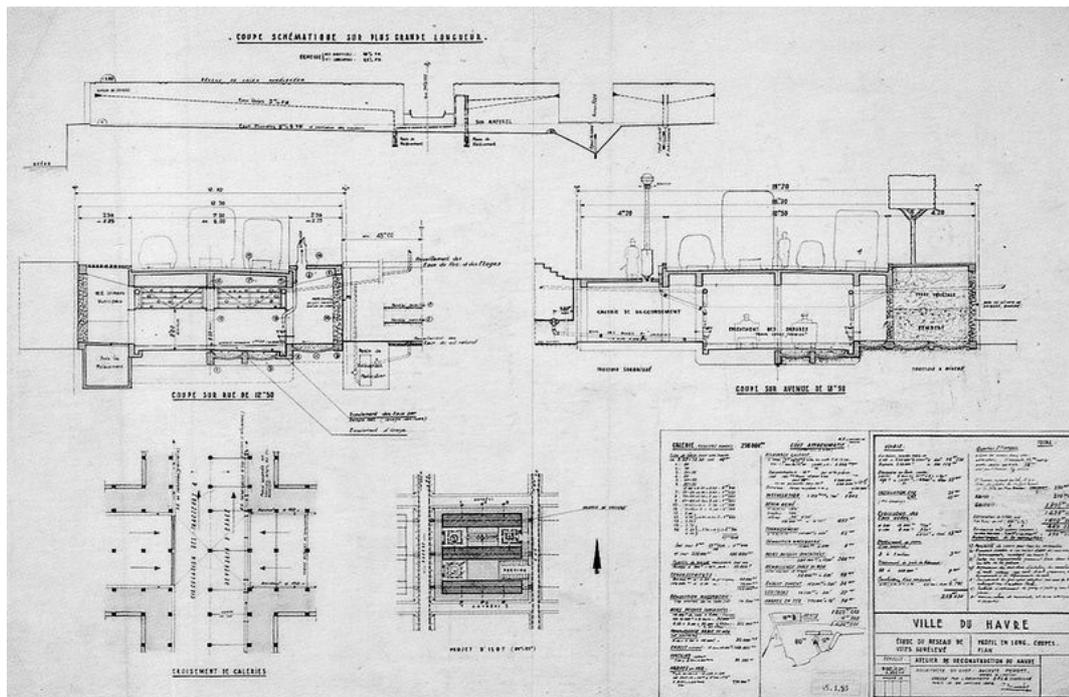
Lors d'un entretien au Havre éclair en 1945, Perret résume ses intentions pour la ville : « Ce que je veux, c'est faire quelque chose de neuf et durable »<sup>8</sup>. C'est dans cette optique qu'Auguste Perret fait une première proposition de reconstruire la ville sur une plateforme située à 3,50 mètre au dessus du niveau du sol naturel. Cette proposition de surélever la ville était une réponse à la mauvaise qualité du sol Havrais. Mais un tel système permettait surtout, selon son concepteur, d'assurer une fonctionnalité parfaite à la ville en rejetant les circulations, canalisations et parkings en dessous de la dalle.

Perret a bien conscience du caractère ambitieux de sa proposition et de son coût, contrebalancé selon lui par les avantages procurés par le dispositif. Derrière l'idée de la plateforme, s'exprime le désir d'une architecture libérée de ses contraintes techniques, capable de faire face à l'avenir.

L'idée est finalement rejetée par le ministère de la reconstruction : on invoque la pénurie des matériaux et les coût d'entretien et de fonctionnement du dispositif. Mais de cette idée un principe important sera conservé : celui de la trame. En effet, un tel plan impliquait de tramer tout le territoire à reconstruire, afin de faire coïncider les poteaux supportant la plateforme avec ceux des bâtiment érigés sur celle-ci. On opta pour une grille basée sur un module carré de 6,24m de côté :

*« Le canevas général des voies, leur largeur, ainsi que les dimensions des îlots, les longueurs et épaisseurs des bâtiments sont modulées et viennent s'inscrire sur*

<sup>8</sup> Pierre Aubery, *Auguste Perret nous dit : «Il faut faire du Havre une grande ville moderne»*, Havre-Éclair, 29 octobre 1945, p.433



**Fig. 2** Projet de surélévation du centre reconstruit. Etude du réseau de voies surélevées. 535 AP 73/1, n° CNAM 45.1.83.

*un canevas général à mailles carrées dont l'élément a été fixé à 6,24 m. Cette trame invisible, qui laisse une liberté totale, mais permet les disciplines les plus rigoureuses, agit à la manière de la mesure et de la cadence en musique et assure l'unité et le rythme. »<sup>9</sup>*

Jacques Tournant, architecte-conseil du remembrement, s'exprime sur la trame :

*« Par sa disposition orthogonale supprimant les surfaces biaisées et par ses dimensions, cette trame dans laquelle peuvent être installées deux pièces d'habitation et qui, répétée dans les deux sens, forme des éléments carrés, cette trame est non seulement en accord avec l'Economie au sens le plus élevé du mot, mais c'est aussi – et l'on s'en aperçoit sans cesse – un très réel facteur d'économie »<sup>10</sup>*

L'adoption du principe de la trame, qui sera le dénominateur commun de la

<sup>9</sup> *La reconstruction du Havre*, Technique et architecture, 1946, vol. VI, n°7-8, p.334

<sup>10</sup>

reconstruction à venir, présente un intérêt économique certain. Il permet de généraliser la pratique de l'angle droit, ce qui facilite la standardisation et la normalisation des éléments architecturaux, conduisant à de fortes économies d'échelles. Cette trame se révélera très efficace lors de la mise en place des processus de préfabrication. Mais, au delà de l'intérêt économique, la trame et donc la normalisation des éléments de construction, était pour Perret un moyen de permettre à l'utilisateur d'intervenir plus facilement sur l'entretien, l'aménagement, voire le réaménagement de son logement :

*« Ce n'est pas tout. La normalisation doit permettre, et c'est là un intérêt majeur pour l'utilisateur, une plus grande facilité dans l'entretien, les réparations et même les modifications ultérieures. Ne serait-il pas intéressant de pouvoir remplacer un carreau en céramique brisé comme on change une ampoule électrique grillée ? »<sup>11</sup>*

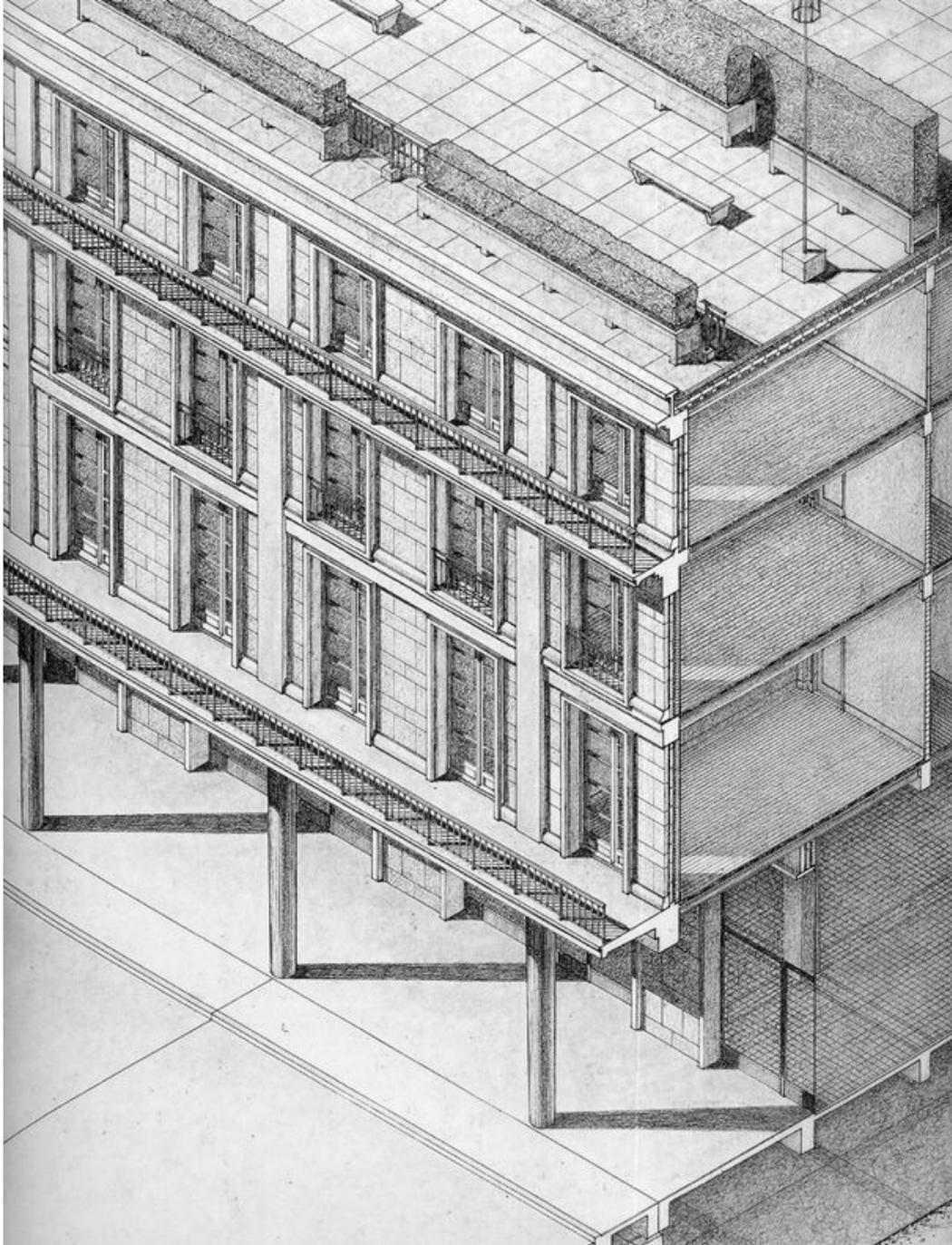
Il semblerait que le chantier de la reconstruction du Havre ait fait évoluer la position de Perret par rapport à la normalisation. Dans une des premières propositions de logement, les hauteurs des étages ne sont pas les mêmes et obéissent à la traditionnelle division d'un bâtiment entre son socle, son corps et son couronnement. Une répartition hiérarchisée qui n'est pas sans rappeler celle de l'immeuble de rapport parisien de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dont les hauteurs des étages varient en fonction de la classe sociale qui les occupe. Il en résulte souvent des degrés de flexibilité divers. Pour Perret, la normalisation des hauteurs d'étage doit permettre à l'utilisateur de s'adapter plus facilement à son nouveau logement :

*« La normalisation du bâtiment a réglementé les hauteurs d'étages. Quelle en était l'utilité ? La première est de fournir des bases pour d'autres normalisations telles que celles des marches d'escaliers, des tuyauteries, d'une générale de tous les éléments de la construction en élévation. Mais le locataire lui-même y trouvera son bénéfice car, dans ses déménagements successifs, il sera assuré de trouver pour ses meubles et pour ses aménagements des locaux dont les caractéristiques sont semblables. »<sup>12</sup>*

---

11 Auguste Perret, *Aperçu d'ensemble*, Courrier de la normalisation, 1948

12 Ibidem.



**Fig. 3** Projet de surélévation du centre reconstruit. Perspective axonométrique des immeubles de la place de l'Hôtel-de-Ville, n.d. 535 AP 73/1, n° CNAM 45.1.69.

## flexibilité conceptuelle : dimensions de la trame

Le concept de flexibilité possède une *dimension temporelle*. Il peut être examiné à différents stades de la vie d'un édifice : avant le début de la construction, pendant la construction et après l'achèvement des travaux. Dans les deux premiers cas on parlera de *flexibilité conceptuelle* :

*« certaines composantes [...] sont déclarées d'emblée invariables, tandis que d'autres parties, fixée également après le début du chantier, peuvent encore être influencées jusqu'à un certain « point de non-retour ». »<sup>13</sup>*

On retrouve cette attitude dans les deux éléments récurrents de l'architecture de Perret qui sont la trame et le système constructif poteau-poutre, qui laissent une marge de manœuvre aux architectes, de la conception à la réalisation. Ainsi, le temps accordé à la conception est potentiellement prolongé jusqu'à la fin des travaux.

Les membres de l'atelier Perret en ont fait l'expérience de manière quelque peu précoce sur le chantier de la tour d'Amiens, autre projet de la reconstruction d'après guerre. Face au coût prohibitif estimé de sa construction, la plupart des candidats à l'achat se désistent et préfèrent se reporter sur des immeubles plus traditionnels et la tour reste finalement sans affectation. Face à cette absence de programme, les architectes se voient contraints de travailler sur plusieurs hypothèses d'occupations des différents niveaux de la tour et multiplient les propositions de variantes d'étage courant : logement, bureaux... un exercice rendu possible par le principe de la trame et du système constructif ossature-remplissage.

---

<sup>13</sup> Andreas Deplazes, *Questions structurelles : Rapport entre la structure de l'espace, de la construction et les équipements*, in *Construire l'architecture : du matériau brut à l'édifice*, Birkhäuser, Bâle, 2005, p.303



**Fig. 4** Auguste Perret lors d'une visite du chantier des ISAI, 1947, J. Jacquin. fonds Tournant, Archives municipales de la Ville du Havre.

Dans le cas du Havre, Jacques Tournant explique les raisons derrière le choix des dimensions de la trame :

*« L'épaisseur d'un immeuble moyen peut être fixée à un chiffre à peu près constant de 12 à 13 mètres, quel que soit le nombre de pièces par appartement, à condition de placer dans la partie médiane les pièces où l'on vit le moins (salle d'eau ou de bains et W.C.). Cette disposition entraîne évidemment l'adoption de gaines de ventilation déjà courantes dans les pays socialement évolués. L'économie de ce principe vient du fait que les façades coûtent cher en construction ; l'épaississement du bâtiment en diminue la longueur, donc le périmètre et par conséquent la surface des façades, pour une même surface de plancher utilisable. Cette profondeur de bâtiment de 12 à 13 mètres correspond à deux travées de 6 mètres à 6,50 mètres, portée facile en béton armé. [...] Les plans d'appartements furent étudiés à l'intérieur de la trame dont le côté fut fixé à 6,24 m, chiffre divisible par 2 et par 3 et dont le multiple correspondait aux dimensions données »<sup>14</sup>*

<sup>14</sup> Jacques Tournant, *La reconstruction du Havre*, p.545 et 553



**Fig. 5** Vue du chantier des I.S.A.I., 1949, Robert Lhommet.  
fonds Tournant, Archives municipales de la Ville du Havre.

Les dimensions de la trame semblent avoir été conditionnées avant tout par rapport au logement, et apparaissent indissociables du principe de bâtiment épais, qui implique une distribution des réseaux au centre du bâtiment. Cette trame nous apparaît extrêmement large quand on la compare avec les portées actuellement pratiquées dans le domaine du logement collectif qui excèdent rarement la largeur d'une pièce. Si elle relève tout d'abord d'une logique constructive (ses dimensions correspondent à la portée moyenne d'une poutre en béton armé), les dimensions de la trame témoignent d'une réflexion à l'échelle de l'ensemble du centre reconstruit. En effet, la même structure et la même trame vont être appliquées indifféremment à la nature du programme qui va y prendre place. Appliquée à l'échelle d'une ville, la trame doit pouvoir accommoder logements, hôtels, commerces, bureaux... sans qu'aucun changement de structure ne soit nécessaire. La largeur de la trame est la première condition pour obtenir des bâtiments capables d'une réversibilité programmatique.

La flexibilité d'un bâtiment répond aussi à des enjeux économiques. Etant donné le coût du foncier, le centre d'une ville est sûrement le lieu qui doit être le plus capable d'évoluer en fonction des besoins, et les dimensions de la trame ne doivent pas contraindre une éventuelle reconversion de bâtiment. Pour l'opération des ISAI, situés en plein milieu du centre reconstruit, les architectes affirment avoir étudié la possibilité de convertir en bureau et commerces tout ou partie des logements de l'opération, dans l'éventualité où le quartier évoluerait vers un centre purement administratif ou commercial.

On retrouve la même liberté permise par la trame dans la conception des logements des I.S.A.I. . A cette occasion on mit au point plusieurs groupements de logements, pouvant se répéter d'un étage à un autre. Pour les immeubles bas de quatre niveaux, une première combinaison de deux « 5 pièces », un « 4 pièces » et un « 6 pièces » ou deux « 4 pièces » et un « deux pièces » par exemple. Au total, près d'une trentaine de type seront créés, tous variations à partir d'un même modèle, celui de l'appartement type, dont l'évolution progressive fera l'objet de nombreuses publications.

## ÉTUDE DU PLAN TYPE DES I.S.A.I.

Quand on observe le plan type, on est tout de suite frappé par son aspect contemporain, presque banal. Nombre de choix effectués par l'atelier Perret pour ces appartements sont aujourd'hui largement répandus dans le domaine du logement collectif.

### ALTÉRABLE – INALTÉRABLE

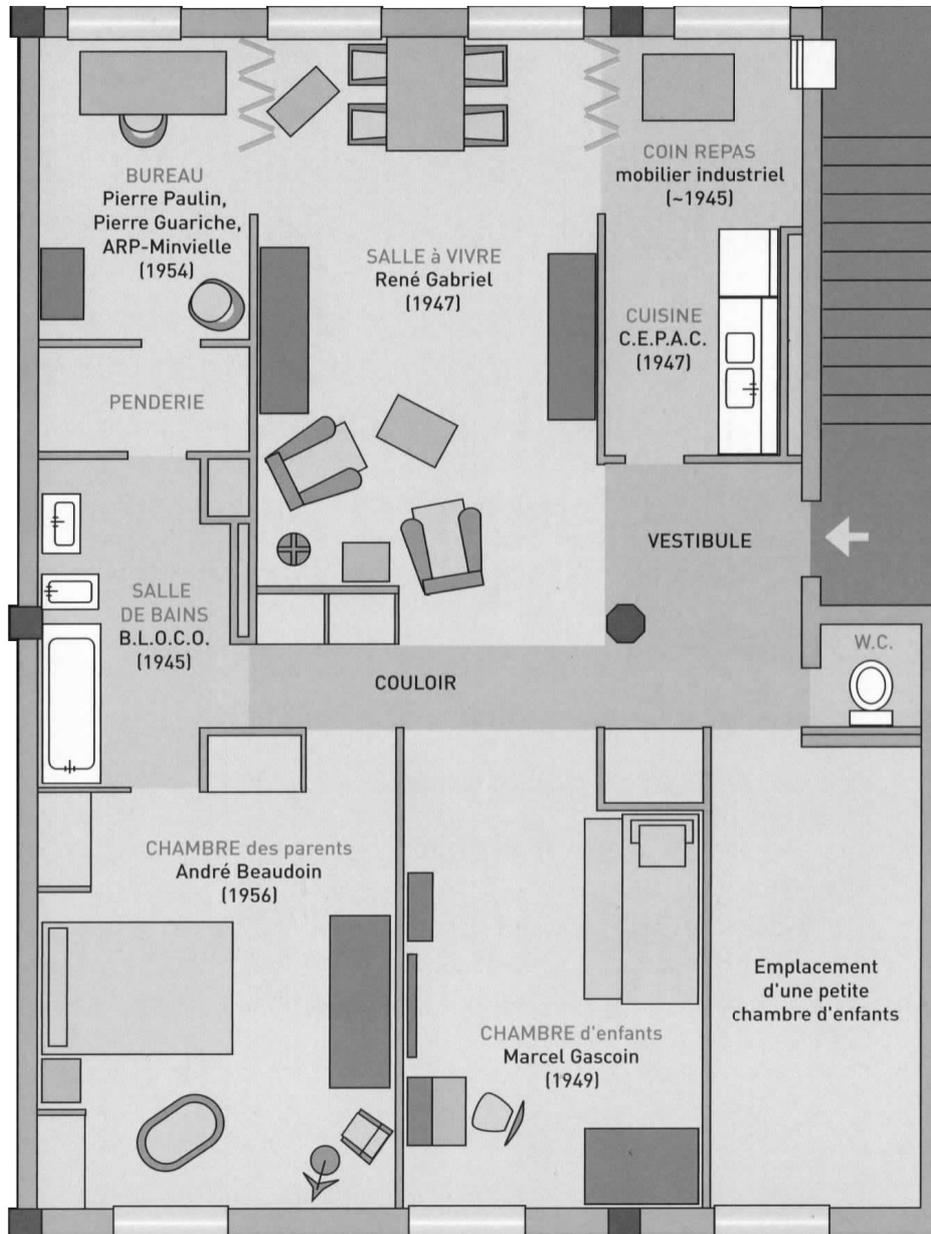
Penser la flexibilité, on l'a dit, induit un renversement des modes de conception : il faut d'abord « étudier non pas ce qui est ouvert mais ce qui doit être fixe »<sup>15</sup>. Pour pouvoir exister la flexibilité requiert des noyaux de stabilité. La complexité du projet consiste à localiser quels sont ils et comment doivent-ils être. Parmi les composantes qui déterminent durablement l'architecture on trouve avant tout la structure porteuse. Mais, au cours du XXe siècle, la question de l'intégration des réseaux dans les édifices, qui impacte fortement les possibilités de réaménagement d'un logement, est devenue primordiale comme l'explique Andreas Deplazes :

*« il faut accepter que les bâtiments contemporains [...] affichent une complexité certaine. La question de la capacité d'adaptation n'est plus seulement une simple question de structure porteuse, mais aussi, dans une commune mesure, une question d'infrastructure. »<sup>16</sup>*

---

15 Bruno Marchand, *Le noyau central comme vecteur de transition entre le plan libre et le plan flexible*, in *matières* N°8, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2014, p.33

16 Andreas Deplazes, *Questions structurelles : Rapport entre la structure de l'espace, de la construction et les équipements*, in *Construire l'architecture : du matériau brut à l'édifice*, Birkhäuser, Bâle, 2005, p.302



**Fig.6** Plan de l'appartement type des I.S.A.I.

Chauvin, Elisabeth, *Appartements témoins de la reconstruction du Havre, Point de vues, Le Havre*, 2007, p.102

Invités par la revue d'architecture *Technique et Architecture* à expliquer leur conception des logements qui seront réalisés dans les ISAI, les architectes de l'atelier Perret se positionnent clairement par rapport à la question des équipements :

*« Pour libérer le plus possible les façades à l'avantage des pièces d'habitations, les locaux où l'on ne passe chaque jour que quelques instants - salles de bain et W.C. - ont été reportés au centre des bâtiments »<sup>17</sup>*

Cette intention est intégrée dans le plan type au travers de la notion de pièces de *court séjour* et de pièces de *long séjour*. Cette conception, qui va hiérarchiser et organiser le plan, évoque la notion d'espaces « servants » et d'espaces « servis » développé par Louis Kahn. Les lieux de court séjour regroupent les pièces où l'on passe peu de temps et dont la fonction est secondaire comme les sanitaires, les salles de bains et l'entrée du logement. Ces pièces ne nécessitent pas un éclairage direct. La notion de court séjour est implicite à l'utilisation de la trame : la combinaison de deux modules, soit 12,52 mètres, crée des bâtiments épais qui incitent à adopter le principe du positionnement d'une bande centrale de services. Si leur position générale dans le logement est cadré, ces pièces peuvent se déplacer sur la bande centrale qui leur est affectée. C'est le cas dans certains appartements où la salle de bain est placée au centre du logement, formant un noyau central.

De la même manière que dans le domaine de la construction, la recherche du confort moderne pour tous passe, à cette époque, par la préfabrication et la standardisation des éléments de mobilier intégré. Dans un souci d'économie, les pièces d'eau sont généralement groupées avec la cuisine afin de n'avoir plus qu'une seule gaine au sein du logement. Pour les cuisines et salles d'eau, le ministère de la reconstruction préconise ainsi l'emploi d'éléments C.E.P.A.C. (Construction d'éléments pour l'amélioration du confort) et les salles d'eau BLOCO, qui vont connaître un grand succès. Au moment de la reconstruction, cette pratique de centralisation des gaines est déjà bien en place mais elle a pour effet, à long terme, de réduire les possibilités de réaménagement du logement. Conscients de l'aspect restrictif de cette pratique, les architectes de l'atelier Perret

---

<sup>17</sup> Atelier de reconstruction de la ville du Havre, « *Les immeubles de la place de l'Hôtel de Ville* », Techniques et Architecture n°7-8, 1946, p. 341

décident de multiplier et de décentraliser les gaines contrairement aux préconisations officielles :

*« Le souci de l'équipement du logis a été caractérisé ces dernières années par la conception du « bloc-eau » (groupement « cuisine-salle d'eau »). Nous avons pensé ne pas devoir subordonner la distribution générale du plan à ce principe et avons opté pour une disposition rationnelle, mais plus souple des cuisines et salles de bains standardisées. C'est ainsi que nous avons écarté ce parti qui, de prime abord, semblait séduisant par l'extrême simplification des canalisations »<sup>18</sup>*

Ils disposent donc les gaines des cuisines du côté de la cage d'escalier et celles des salles de bains de l'autre côté du logement, contre le mur mitoyen. Les toilettes situées au niveau de l'entrée disposent également de leur propre gaine. Malgré un coût plus élevé de la construction, les gaines, également réparties à la périphérie du logement, ne contraignent pas son aménagement futur.

Pour le chauffage, on opte pour un système à air pulsé, situé dans le faux plafond de la partie centrale du logement. La distribution rationnelle des différents services dans une trémie collective centrale avait déjà été proposée par Auguste Perret dans son projet de maison-tour à Paris. Cette distribution centrale permettait d'optimiser le volume des espaces servants comme il l'expose par la suite :

*« Quelle que soit l'importance du logement, il y a un intérêt certain à tirer tout le parti possible non seulement de sa surface, mais encore de son cube, en ce sens qu'il est inutile de donner à toutes les pièces une même hauteur de plafond »<sup>19</sup>*

Du point de vue de l'aménagement, ce système présente l'avantage de ne pas encombrer les espaces de vie par des radiateurs le long des murs. Toujours dans cette optique de libérer les pièces de leurs contraintes, des rangements sont intégrés dans l'épaisseur des cloisons de la partie centrale et viennent équiper chambres et couloir :

---

<sup>18</sup> *La reconstruction du Havre*, Technique et architecture, 1946, vol. VI, n°7-8, p.334

<sup>19</sup> Auguste Perret, *Textes pour l'Encyclopédie française*, 1939

*« Pour Le Havre, c'est dès l'avant-projet que nous avons prévu l'équipement du module. Je pense que nous manquerons de tout pour faire des meubles. Moins les logis reconstruits en exigeront, mieux ils seront adaptés aux circonstances. Je prévois donc des placards pour remplacer buffets et armoires. Les seuls meubles nécessaires seront les lits, les tables, les sièges. »<sup>20</sup>*

Grâce au caractère fixe des lieux de cours séjours, les pièces de long séjour placées au niveau des façades sont libérées des contraintes techniques et fonctionnelles de distribution et de l'emplacement des réseaux. Ainsi libéré de la « tripaille », l'habitant peut aménager son logement comme bon lui semble. Une liberté de l'usager par rapport à l'architecte clairement exprimée par Perret :

*« L'intérieur de l'appartement? Nu. Aucun décor fixe. Rien que des proportions justes. C'est à l'habitant de décorer son logis ; et j'imagine que ce décor sera variable. Contempler sans répit les mêmes formes, c'est entendre quotidiennement le même poète. Il y a de quoi le rendre odieux. L'architecte moderne saura mieux respecter la personnalité de l'habitant [...] »<sup>21</sup>*

## ORGANISATION POLYVALENTE

*« La flexibilité n'est pas l'anticipation exhaustive de tous les changements possibles. La plupart des changements sont imprévisibles. (...) La flexibilité est la création d'une capacité avec une large marge de manœuvre qui permet des interprétations et des utilisations différentes voire même même opposée. »<sup>22</sup>*

D'après l'architecte Rem Koolhaas, une stratégie possible pour obtenir des bâtiments plus flexible consiste à agir sur leurs dimensions, afin de les rendre plus généreuse. Il propose en cela une relative indépendance entre la forme et la fonction d'un édifice architectural afin que celui-ci puisse conserver une capacité d'adaptation face aux

---

20 Auguste Perret, *Propos sur la Reconstruction*, Le Décor d'aujourd'hui, p.6.

21 Guillaume Janneau, *Que sera, demain, le logis ? L'avis de M. Auguste Perret*, Le Bulletin de la vie artistique, 1er septembre 1924, p.131

22 S, M, L, XL, Rem Koolhaas, p.240

inévitables changements à venir. Certaines typologies de bâtiment récentes, comme les bâtiments industriels de la fin du XIXe siècle, ou les immeubles de bureau des années 60, en sont l'illustration.

En revanche, dans le cas du logement collectif d'après guerre, face à une forte demande, les architectes se voient contraints de réduire les standards des logements construits dont les surfaces sont drastiquement réduites. Perret obtiendra du ministère de la reconstruction d'y déroger quelque peu pour la réalisation des ISAI mais ces nouvelles normes constituent un véritable défi pour ses concepteurs :

*« Notre effort a principalement tendu à créer dans les limites sévères d'un programme de restriction, des logis dans lesquels une vie familiale normale puisse se développer. Nous sommes arrivés ainsi à des surfaces et des volumes au-dessous desquels il nous paraît souhaitable de ne pas descendre, et qui ne sont admissibles aujourd'hui que parce qu'il s'agit de créer d'urgence des logis dignes pour le plus grand nombre, dans des conditions économiques très difficiles. »<sup>23</sup>*

On cherche alors à compenser la réduction de surface des nouveaux logements par une utilisation plus efficace de cette surface réduite. L'aménagement du plan reflète ce souci d'optimisation de l'espace disponible : l'entrée fait office de plateforme distributive de la quasi totalité des pièces du logement, salles de bains comprises, dans une volonté d'optimiser les trajets quotidiens des habitants.

Mais, à défaut d'avoir des logements de taille confortable, le travail des membres de l'atelier Perret s'est concentré sur les relations entre les différentes pièces du logement, et leur évolutions future. Le Corbusier, ancien élève de Perret, pour lequel il a travaillé quelques années, dira à son propos : *« Perret n'est pas du tout un révolutionnaire, c'est un continuateur. »<sup>24</sup>*. En effet, s'il est en accord avec certains principes du mouvement moderne, Perret n'est pas en rupture avec des manières d'habiter plus traditionnelles. Cette position intermédiaire, qui cherche à concilier pratiques courantes et modernité, se retrouve dans l'aménagement du plan type au travers d'une *organisation polyvalente* qui

---

<sup>23</sup> *La reconstruction du Havre*, Technique et Architecture, 1946, vol. VI, n°7-8, p.334

<sup>24</sup> Jean-Louis Cohen, *Encyclopédie Perret*, Le Moniteur, Paris, 2002, p.192

permet aux différentes pièces du logement d'être en mesure d'accueillir plusieurs usages, sans que cela n'implique de modifications physiques. Cette capacité de l'architecture de Perret à accommoder des modes de vie en apparence contradictoire est le vrai gage du caractère flexible et donc de la durabilité de son architecture.

La multiplication des accès dans l'appartement type est un des aspects de l'organisation polyvalente. La plupart des pièces disposent de deux accès. Cette sur-distribution des pièces permet de reconfigurer la manière dont elles sont accédées et ainsi de leur affecter différents usages plus facilement. Ces connexions supplémentaires ne sont pas arbitraires mais résultent d'une sensibilité des membres de l'atelier Perret, à l'écoute de certaines pratiques courantes :

*« Une communication directe entre la cuisine et la salle des repas et entre la chambre principale et la salle de bains, étant à notre avis des éléments prépondérants, car ils influent directement sur la vie journalière des habitants. »*

Cette intention participe également d'une volonté d'émancipation partielle de la femme en rapprochant la cuisine du séjour, pièce centrale du logement au sein duquel s'organise la vie familiale. Si l'on peut toujours accéder à la cuisine par une entrée à l'écart du salon et de la vie familiale, comme il était courant à l'époque, un dispositif de porte coulissante permet de s'ouvrir ou de se fermer sur l'espace du salon :

*« Il faut partir de ceci : qu'il n'y a plus de domestiques. Et donc que la femme ne doit plus être reléguée dans son trou, que ses travaux ne doivent pas l'empêcher de participer à la vie de famille. De là la conception des logis que je bâtis au Havre, qui est caractérisée par ce que j'appelle le «séjour», c'est-à-dire une grande pièce commune où tient toute la vie familiale, et qui comprend la cuisine. Le père peut faire sa correspondance ou lire le journal, les enfants jouer ou faire leurs devoirs; la mère, elle, reste avec eux, même quand elle prépare les repas. Il faut en finir avec l'esclavage domestique des femmes. »<sup>25</sup>*

---

25 Christian Mégret, *Grâce à deux grands bâtisseurs, la France va construire les immeubles les plus modernes du monde*, Carrefour, 9 mars 1948, p.440



**Fig. 7** Intérieur d'appartement ISAI, 1951, Henri Salesse

Ce mode d'organisation polyvalente a été déclinée sur plusieurs types d'appartement comme le montre l'étude des plans du permis de construire qui révèle quelques solutions particulières, comme dans un appartement où deux chambres d'enfants peuvent se regrouper au moyen d'une cloison coulissante, dispositif qui n'est pas sans rappeler celui de la Cité Radieuse de Marseille de Le Corbusier. Dans un autre appartement, le principe est poussé à son maximum : la plupart des chambres possèdent rien de moins que trois accès. Les portes coulissantes des appartements Perret relèvent d'une certaine vision de la flexibilité qu'illustre parfaitement la maison Schröder construite par Rietveld. C'est l'idée de tirer le meilleur parti d'un espace réduit, d'optimiser l'utilisation de l'espace disponible, ou au mieux d'en modifier la perception, en agrandissant la sensation d'espace au sein du logement.

Deux pièces de l'appartement type semblent avoir été spécialement pensées pour que leur réaffectation soit facilitée en fonction de l'évolution de la famille. La pièce adjacente au séjour, en communication avec celui-ci au moyen d'une porte coulissante, est l'espace

polyvalent par excellence. Cette pièce, dont la fonction n'a pas encore été précisée, constitue l'équivalent du concept actuel de la « pièce en plus » : une pièce qui s'affranchit du cadre classique du logement, librement appropriable par l'utilisateur comme l'appelle de ses vœux Monique Eleb :

*« Comment, dans un cadre donné, installer un espace supplémentaire qui ne serait défini ni comme pièce de rangement, ni comme chambre, ni comme séjour, mais serait un espace que les habitants pourraient affecter à l'usage qui leur serait le plus utile ? Ou à l'inverse, le moins utile mais le plus désiré ? »<sup>26</sup>*

Cette pièce pouvait être utilisée comme bureau, boudoir, bibliothèque, rangement... En fonction du taux d'occupation du logement, elle pouvait même être convertie en petite chambre d'enfant. On observera également de nombreux cas de cohabitation transgénérationnelle.

Egalement, la position de certaines pièces comme la grande chambre, située en vis à vis du séjour, n'est pas anodine. On avait étudié la possibilité d'en faire un prolongement du salon dans le cas où le taux d'occupation supposé pendant la reconstruction qui prévoyait jusqu'à six personnes pour quatre pièces serait moindre. Une porte à deux battants permet ainsi de s'ouvrir largement sur le séjour et d'accueillir plusieurs usages : salle à manger, bureau, petit salon...

## UNE PREMIERE APPROPRIATION DU LOGEMENT

Pendant l'été 1949, à l'occasion de l'Exposition havraise d'Urbanisme et de Reconstruction, un appartement témoin ouvre ses portes dans les ISAI encore en chantier. Grâce à cet outil de communication, les futurs occupants pourront se faire une idée des possibilités offertes par le plan. Au sein de l'appartement, la grande majorité de l'aménagement était déterminée mais les futurs acquéreurs disposaient toutefois d'une marge de manœuvre : le choix était laissé aux habitants du cloisonnement ou

---

<sup>26</sup> Monique Eleb, *Le logement contemporain : entre confort désir et normes : 1995 – 2012*, Mardaga, Bruxelles, 2013, p.245

décloisonnement de l'entrée. Ils pouvaient décider d'adopter une configuration plus moderne d'ouverture et de fluidité de l'espace, ou au contraire une configuration plus fermée et traditionnelle.

Une étude effectuée par les ethnologues Anne Monjaret et Séverine Dessajan auprès des premiers habitants des ISAI nous permet d'avoir un aperçu de la manière dont ils ont exploités les possibilités de réaménagement du plan.

L'entrée dans le logement s'effectuait en deux temps. Elle impliquait dans la procédure une première réception formelle de celui-ci une fois le gros œuvre réalisé, puis une deuxième réception définitive à la fin des travaux. La réception provisoire se faisait en présence des habitants, de l'architecte et des corps de métier. A cette occasion les habitants pouvaient donner leur avis sur les travaux déjà effectués et de demander d'éventuelles modifications. Pendant la réception définitive, les habitants pouvaient constater que les travaux avaient bien été effectués.

l'aspect incomplet, non-fini des logements est la première chose qui est mise en avant. Un des habitant parle de « demi-appartement », des appartements non finis. Mis à part les éléments de cuisines et les installations sanitaires, les appartements des ISAI étaient vides au moment de l'emménagement des habitant. Une partie du second œuvre et des installations électriques reste à faire. Se retrouver face à ces logement « incomplets » pousse les habitants à devoir aménager et finaliser celui-ci afin d'en prendre pleinement possession. Les habitants se retrouvent dans une posture de « bricoleur » et doivent se débrouiller pour réaliser les finitions avec des moyens parfois réduits. Chaque occupant peut ainsi décorer son logis comme bon lui semble.

Cette position en retrait de l'architecte par rapport à l'habitant marque une dissolution du contrôle que celui-ci exerce sur son bâtiment au profit de l'usager. Cette attitude, presque anecdotique dans la reconstruction du Havre, sera ensuite prolongée dans les années 70 où des architectes comme les frères Arsène-Henri auront un rôle de médiateur et proposeront aux habitants d'aménager eux-même la totalité de leur logement.

Les occupants avaient la possibilité de réaménager les pièces, de leur attribuer une nouvelle fonction. Cette possibilité sera largement exploitée, créant des usages que les architectes auraient eu du mal à anticiper : une cuisine devenant une chambre par exemple. L'entrée relativement vaste des appartements Perret, au delà du seuil qu'elle ménage entre les pièces à vivre et la cage d'escalier, pouvait accueillir différentes fonctions comme cette habitante qui l'a transformé en espace de couture. Quand la place venait à manquer, elle était parfois convertie en chambre.

Le grand nombre de porte-fenêtres en façade ainsi que les rangement intégrés empêchaient certains occupants de meubler leur appartement comme ils le souhaitaient. L'espacement entre chaque porte-fenêtre était relativement étroit et n'était pas forcément adapté aux dimensions des meubles anciens amenés par les occupants qui débordaient souvent sur la fenêtre. Ces appartements se prêtaient mieux au mobilier de la reconstruction, de dimension plus petite. Certains habitants sont allés jusqu'à condamner certaines fenêtres pour pouvoir meubler leur appartements plus facilement.

Dans l'appartement témoin, la structure reste visible par la présence de la colonne située dans l'entrée, seul élément structurel à l'intérieur du logement. Ainsi mis en évidence, à l'entrée, c'est un rappel permanent des forces à l'oeuvre pour assurer la stabilité de leur logement. On pourrait également interpréter ce « geste » de Perret comme une manière de mettre en évidence le caractère non-porteur des cloisons et donc une invitation faite aux habitants de prendre conscience du potentiel de modifications qu'offre le système ossature-remplissage.

La colonne, « seul ornement légitime de l'architecture » selon Auguste Perret, a suscité de nombreuses réactions. Dans la majorité des cas, la colonne semble avoir été acceptée à partir du moment où les habitants ont pu se la réapproprier en « l'habillant », c'est à dire en la tapissant ou en la peignant. Dans certains cas, on a essayé de la supprimer en l'attaquant, sans succès. Les habitants semblent être conscient qu'il faut « faire avec ». Cette liberté d'aménagement laissée par l'architecte aux futurs occupants, symbolisée par la colonne, peut être parfois mal perçue par des habitants plus en recherche de stabilité comme l'exprime cette interviewée habitant dans des immeubles réalisés

ultérieurement :

*« Les immeubles de l'hôtel de ville, ça s'appelaient les ISAI, immeuble sans affectation immédiate, ils ont fait la carcasse sans savoir ce qu'ils allaient mettre dedans. Après, on a découpé des appartements dedans, ce qui fait que des gens ont eu des colonnes au milieu de leur entrée. Nous c'était pas le cas, parce que les immeubles ont été conçus avec les appartements à l'intérieur, tout était fixe, pas de cloison coulissante. »*

## HABITER LES APPARTEMENTS PERRET AUJOURD'HUI

Je suis allé deux fois au Havre pour rencontrer les habitants des I.S.A.I. . Il s'agissait tout d'abord d'estimer le degré de satisfaction des habitants par rapport à leur logement, mais aussi de voir si les occupants avaient pu adapter leur logement selon leurs désirs. Les objectifs étaient les suivants :

- comparer l'aménagement actuel des appartements par rapport au plan type. Des changements ont ils été effectués, si oui lesquels ? Ou ?
- confronter l'intention des architectes avec la réalité des réappropriations successives de ces logements. juger de l'échec ou du succès des dispositifs flexibles

La première série d'entretiens a porté sur les appartements dans les tours des ISAI, allant du F1 au F3, principalement occupés par des célibataires et des jeunes couples. Cette première immersion dans la vie des ISAI se détache quelque peu du reste de notre étude. Certaines remarques y sont cependant incluses car on retrouve dans ces logements de nombreuses similitudes avec l'appartement type, dont ils sont en quelque sorte des modèles réduits.

Il semblait plus logique pour la deuxième série d'entretiens de se recentrer sur les appartements types pour plusieurs raisons. D'une part en raison de la documentation plus conséquente à leur sujet. D'autre part parce que leur plus grande taille (F5) les rend plus facilement réaménageable.

Etant donné que ces appartements étaient chacun légèrement différents les uns par

rapport aux autres au moment de l'emménagement des premiers locataires, il était difficile de comparer l'aménagement d'origine avec l'aménagement actuel. Avoir un historique complet des modifications effectuées semblait compliqué, d'autant plus que les occupants actuels disposent rarement d'un plan de leur appartement. Quand cela était possible, on a essayé d'avoir une idée des vies qui se sont succédées dans les appartements visités à partir du témoignage de ses occupants actuels. La comparaison s'effectuera entre l'aménagement actuel de ces appartements et celui du plan type étudié précédemment.

A défaut d'avoir des documents graphiques, comme des plan d'occupation actuel des différents appartements visités, d'autres méthodes ont été employées pour saisir la nature des modifications. A chaque visite, afin de pouvoir comparer les différents aménagements intérieurs d'un appartement à l'autre, des photographies ont été prises, selon des points de vue identiques, à quelques endroits spécifiques susceptibles d'évoluer. A ainsi été observée avec une attention particulière la relation entre le séjour et les pièces qui gravitent autour : la cuisine et le « bureau » qui lui sont adjacent, et la grande chambre qui lui fait face. Des plan de chaque appartement visités ont été réalisés afin que le lecteur puisse juger de l'impact des modifications sur l'ensemble du logement.

Un guide d'entretien, qui figure en annexe, a été préparé pour les visites. Ont été abordés les points suivants :

- Visite et description de l'appartement avec les usages dans chaque pièce.
- Raisons qui ont motivé le choix de l'appartement
- Appropriation du logement par les habitants : les modifications effectuée, les raisons invoquées, leur amplitude et leur réalisation (bricolage ou professionnel)
- Rapport des habitants aux dispositifs flexibles de l'appartement type : les portes coulissantes, les portes supplémentaires, la colonne de l'entrée...

## LES DIFFÉRENTS MODES D'OCCUPATION

Globalement, deux types d'habitants occupent ces appartements : les anciens et les nouveaux arrivants. Dans la première catégorie, on observe en majorité des familles qui habitent dans leur appartement depuis une dizaine d'année au minimum. Le parcours résidentiel de certains habitants, qui passent d'un appartement « Perret » à un autre, généralement au fur et à mesure que la famille s'agrandit, montre l'attachement de ceux-ci à leur cadre de vie :

*« J'ai vécu dans une tour pendant dix ans. Au 103 rue Victor Hugo. J'ai vécu au troisième étage là. C'est vrai qu'ils sont très agréables à vivre aussi. Mais c'était plus étroit. Quand on a eu le troisième enfant on a pas pu rester. Avec deux enfants on pouvait le faire là-bas. On avait une grande pièce qu'on a séparé en deux. On avait fait une cloison un peu comme un dortoir. Et puis, avec le troisième, on a débarqué ici. »<sup>27</sup>*

Les nouveaux arrivants sont en général de jeunes couples qui ont été séduit par le mode de vie des appartements Perret. Lors des entretiens, il a d'abord été mis en avant le caractère lumineux de ces logements, ainsi que leur centralité, mais aussi leur caractère flexible qui a permis à ces personnes d'adapter des logements qu'ils ont bien souvent trouvé dans leur état d'origine.

Ces habitants possèdent une bonne connaissance des spécificités de ces appartements, au travers de leur entourage ou au détour d'une visite de l'appartement témoin qui a ouvert ses portes il y a quelques années. A l'initiative de la maison du patrimoine du Havre, un des appartements des ISAI a retrouvé son aménagement d'origine. Meublé avec des objets emblématiques de la reconstruction, il constitue un véritable outil pédagogique pour expliquer aux Havrais et aux non-Havrais les principes qui sous-tendent la conception de ces appartements. Le discours qu'on y tient est bien différent que celui de l'époque et on insiste plus les possibilité d'aménagement qu'offre le plan. Certains habitants, inspirés par l'expérience de l'appartement témoin, ont souhaité rendre

---

<sup>27</sup> cf. entretien JACQUET

au plan son état d'origine.

Si certains ne sont pas allés visiter l'appartement témoin, ils ont pu néanmoins constater en allant chez leur voisins quelques différences. La plupart des habitants semblent en effet être informés des modifications que leurs voisins ont effectuée. Pour certains, être en mesure d'observer les différentes variations qui ont été réalisées à partir d'un plan commun les a aidé à déterminer leur propre manière de vivre leur logement, en écartant parfois certaines dispositions :

*« A un moment donné on s'est quand même posé la question de faire le salon traversant. Parce qu'il y en a qui l'ont fait. Il y avait cette idée d'apporter de la lumière... mais on a préféré faire un salon plus large que long. Sinon ça fait une grande bande en long qui est plus compliquée à aménager. Mais il y en a qui l'ont fait. On avait vu un appartement à vendre qui était comme ça. »<sup>28</sup>*

La plupart des habitants semblent être conscient des possibilités qu'offre leur logement, sans pour autant appliquer telle ou telle option. Se fait jour ici l'idée que la valeur principale d'une architecture évolutive ne porte peut-être pas sur la concrétisation des possibilités d'aménagement offerte par celle-ci mais par les potentialités de tels aménagements. Comme semble l'indiquer cette habitante qui affirme apprécier la possibilité d'évolution de son logement même si elle n'en fait pas usage.

Les habitants qui passent d'un appartement « Perret » à un autre retrouvent souvent les mêmes caractéristiques dans leur nouveau logis et ont déjà pris connaissance des intentionnalités de l'architecte. Par rapport à la réception de celles-ci, Manuel Perianez distingue les attitudes « identificatoires » des attitudes « réactionnelles »<sup>29</sup>, qui ne s'excluent pas forcément l'une de l'autre. Dans le premier cas, les usagers sont en accord avec l'ensemble des intentionnalités exprimées par l'architecte. Dans le second cas, les usagers dont le projet de vie est différent s'approprient leur logement en détruisant certaines de ces intentionnalités.

---

28 cf. entretien LELAY

29 Manuel Perianez, *L'habitat évolutif : du mythe aux réalités*, Plan construction architecture, Paris, 1993

On retrouve les deux attitudes dans les appartements étudiés. Certains habitants ont gardé leur appartements tel qu'ils l'ont trouvé en arrivant, et ont fait pleinement usage des possibilités de recomposition offertes par les portes coulissantes et les doubles portes au fur et à mesure de l'évolution de la famille et du départ des enfants. D'autres habitants ont souhaité regrouper les pièces à vivre dans un seul grand volume, ce qui correspondait plus à leur mode de vie :

*« Pour moderniser et avoir la cuisine ouverte sur le salon déjà. Avoir des grandes pièces à vivre, un grand espace ouvert quoi. Parce que l'entrée... toutes les portes à l'entrée c'était une perte d'espace pour nous. Il y avait un peu trop de petites pièces. Ca ne correspondait pas à ce qu'on fait maintenant... à nos goûts. »<sup>30</sup>*

## DISTRIBUTION : DIFFÉRENTS DEGRÉS D'OUVERTURE

La plupart des modifications effectuées permettent de régler le degré de fermeture et de cloisonnement du logement en fonction des modes de vies de chacun. On trouve des appartements très différents de ce point de vue là, oscillant entre intime et ouvert. La surdistribution des pièces est une des caractéristiques de l'appartement type. Les habitants sont d'une certaine manière obligés de se positionner face à une telle profusion d'accès, comme l'exprime cette interviewée :

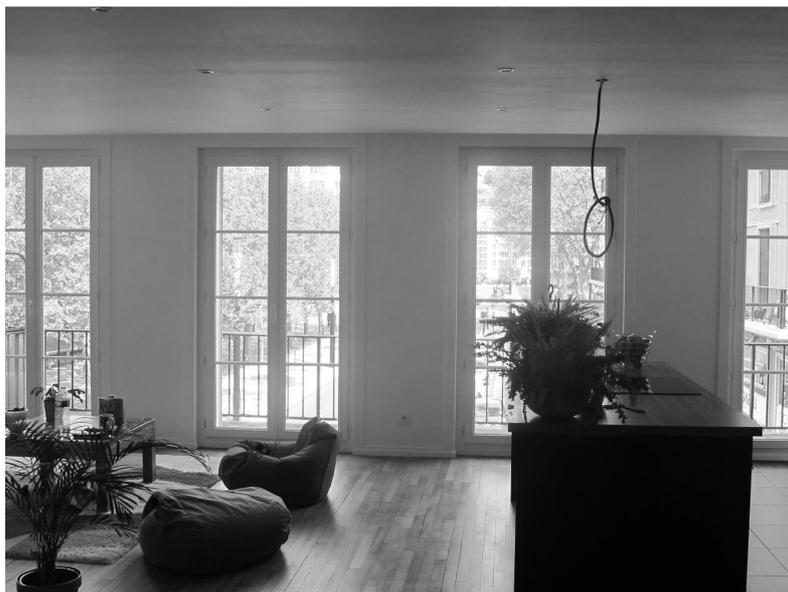
*« Il y avait trop de portes pour circuler donc je les ai enlevé. Ici, pour délimiter le hall d'entrée et le séparer de la partie je suppose « intime », il y avait aussi une porte que j'ai enlevée. C'est une autre façon de vivre. »<sup>31</sup>*

On trouve différentes attitudes par rapport à ces portes, avec des interventions au caractère plus ou moins définitif. Quand un besoin plus important d'ouverture se fait sentir, les portes sont parfois tout simplement enlevées de leurs gonds. Dans d'autres appartements, c'est toute la cloison avec l'encadrement de porte qui a été supprimée.

---

30 cf. entretien LELAY

31 cf. entretien AUSLOOS



**Fig.8** Configuration des pièces à vivre  
*haut : configuration d'origine*  
*bas : fusion des pièces*

Plusieurs cas de figure ont été observés quand on cherche, au contraire, à limiter les accès. Certains habitants condamnent une porte mais se réservent la possibilité de revenir à la configuration antérieure. Quand une porte n'est plus utilisée de cette manière, les habitants disposent généralement un élément de mobilier placé devant qui vient la cacher de manière partielle ou totalement. C'est ce qui se passe dans certains appartements des tours. La pièce adjacente au salon dispose de deux accès. En fonction de l'affectation de la pièce, et du degré d'intimité souhaité, une configuration est préférée à une autre. Le traitement accordé à la porte selon que l'on se trouve d'un côté ou de l'autre ne sera pas le même.

Ces traces sont parfois mises en valeur et viennent constituer un élément de décor à part entière. A l'image de cette habitante qui en a repeint l'encadrement et inséré des étagères pour en faire un présentoir. D'autres habitants, en quête de solutions plus stables, préfèrent enlever toute trace de l'existence d'une porte en refaisant une cloison. Certaines solutions sont parfois radicales : selon un des interviewés, certaines personnes auraient enduit directement les portes coulissantes plutôt que de s'embarrasser à refaire une cloison.

Le dispositif des portes coulissantes est parfois jugé trop ouvert. Dans un autre appartement, les doubles portes faisant face au salon ont été remplacées par une cloison car les propriétaires trouvaient que « ça ne faisait pas assez chambre »<sup>32</sup>. Pour la porte qui relie la salle de bain à la chambre des parents, le choix est encore et toujours subjectif. Panorama des différents arguments mis en avant :

*« Avec les enfants, avant, c'était mieux. Pour l'intimité des parents. Pour qu'on ai notre entrée et la leur aussi. »<sup>33</sup>*

*« Trois portes dans une salle de bain ça fait beaucoup. Une ça nous suffisait. C'était pour gagner un mur »<sup>34</sup>*

*« C'est à dire que si il y a du monde si vous voulez... sinon ça fait faire le tour par la. On a une certaine intimité. Et puis ça permet d'aérer. »<sup>35</sup>*

---

32 cf. entretien LELAY

33 cf. entretien AUSLOOS

34 cf. entretien LELAY

35 cf. entretien JACQUET



**Fig.9** Attitude des habitants vis-à-vis des portes supplémentaires  
*haut : mise en valeur*  
*bas : cachée par mobilier*

## CAPACITÉ D'EXTENSION DU SÉJOUR

Les pièces qui gravitent autour du séjour sont celles qui ont été le plus transformées. De la cuisine à la pièce en plus, en passant par la grande chambre en vis-à-vis du salon, toutes ces pièces ont vu leur relation avec le séjour évoluer.

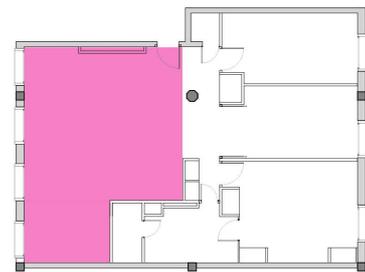
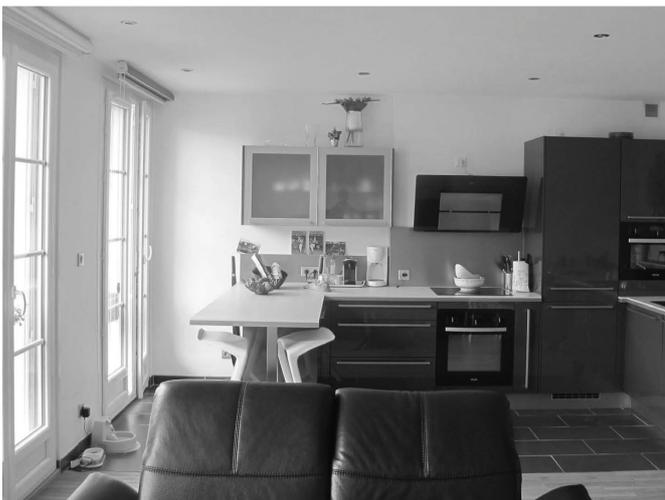
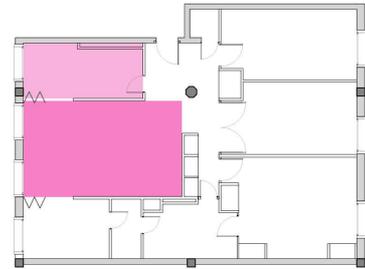
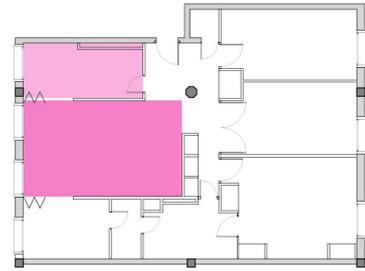
La cuisine, déjà exiguë à la base, est progressivement devenue trop petite pour satisfaire aux besoins des habitants, notamment en matière de rangement. Pour retrouver de l'espace, la cuisine déborde fréquemment sur le coin destiné aux repas. Dans plusieurs logements celui-ci a carrément été supprimé, les repas s'effectuant désormais dans le séjour. Les portes coulissantes deviennent alors rapidement encombrantes et sont enlevées. L'échec du dispositif est finalement dû à un dimensionnement trop réducteur de cette pièce. Une autre habitante, qui souhaitait conserver un espace dédié aux repas ainsi que le dispositif des portes coulissantes, a dû faire un compromis en choisissant de condamner la porte donnant sur l'entrée afin de pouvoir meubler plus facilement, elle accède désormais à la cuisine par le séjour :

*« Par contre là il y avait une porte. La cuisine, on trouvait qu'elle était petite. On a fermé la porte qui donnait sur le couloir et on a tout agencé comme ça parce qu'on voulait garder une table et les cloisons d'origine. La cuisine, pour l'heure actuelle, je trouve que c'est petit. »<sup>36</sup>*

A l'inverse, il arrive que les portes coulissantes soient remplacées par une cloison pour les mêmes raisons. L'accès se fait alors depuis l'entrée et la connexion entre la cuisine et le séjour est perdue. Une autre solution, plus radicale, et qui correspond à un mode de vie différent, consiste à faire fusionner l'espace du séjour avec celui de la cuisine, ce qui est rendu possible par le caractère non porteur de la cloison qui sépare ces deux espaces.

---

36 cf. entretien DOMENGER



**Fig.10** Relation entre le séjour et la cuisine

*haut : configuration d'origine, cuisine et coin repas*

*milieu : débordement de la cuisine sur le séjour*

*bas : configuration ouverte cuisine / séjour*

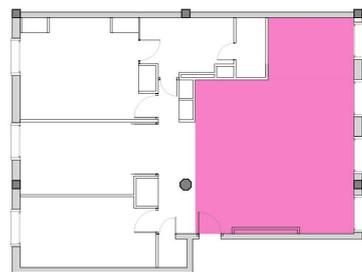
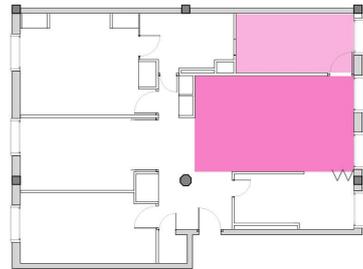
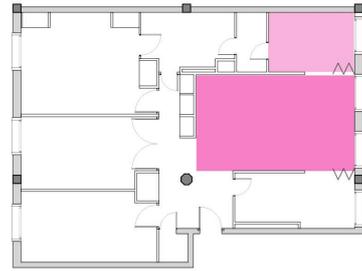
De l'autre côté du séjour, la « pièce en plus » qui lui est adjacente a subi d'autres modifications. Il avait été envisagé que celle-ci puisse faire office de chambre supplémentaire dans le cas d'une occupation maximale de l'appartement (famille nombreuse ou membre de la famille). Cela explique la présence d'une série de portes donnant sur la salle de bain au travers de l'espace de rangement. Cette option a été utilisée pendant un temps :

*« Alors il y avait trois enfants ici. On était cinq à vivre. Donc ici c'était une chambre. [...] Une deuxième chambre là. Une troisième au bout. Et la quatrième à côté du salon : on tirait la cloison et on faisait une chambre. C'était pas très grand mais bon. C'était un fils. Et en plus il avait son point d'eau à côté, il faisait sa toilette comme ça. »*

Certaines familles ont souhaité conserver le principe de la chambre d'ami adjacente au séjour mais ont souhaité l'agrandir en y intégrant l'espace de rangement, ce qui augmente légèrement la surface de cette pièce de 7m<sup>2</sup> à 9m<sup>2</sup>. Cette intervention est plus complexe car elle déborde sur la partie « technique » du logement et implique une intervention sur le système de chauffage à air pulsé situé au niveau du faux plafond. Dans cette configuration, l'accès à la chambre ne se fait plus que par le salon.

Les dimensions trop réduites de cette pièce pour les standards actuels d'une chambre, généralement de l'ordre de 9m<sup>2</sup>, font que cette pièce n'est plus utilisée de cette manière. Dans la plupart des cas, elle est désormais utilisée comme un prolongement du séjour, ou fait office de salle à manger en remplacement du coin repas de la cuisine. Dans ce cas de figure, la porte donnant sur la salle de bain perd de son utilité et est alors condamnée. Comme pour la cuisine, différents degrés d'ouverture sur le séjour sont possibles : tout ouvert, portes coulissantes, porte simple avec cloison...

La chambre des parents et la petite chambre près de l'entrée sont les deux seules pièces qui n'ont pas changé, contrairement à la grande chambre donnant directement sur le séjour qui adopte plusieurs configurations. Quand les doubles portes sont ouvertes l'appartement devient traversant et la limite entre partie jour et partie nuit devient floue.



**Fig. 11** Relation entre le séjour et la « pièce en plus »

*haut : configuration d'origine, ici une salle à manger*

*milieu : cloisonnement, chambre d'amis*

*bas : extension du séjour*

Cette pièce fait alors office de bureau, salle à manger, petit salon... Cette option qui avait été étudiée par les architectes a été largement utilisée. Pour certains habitants la partie technique centrale a été un obstacle à leurs projets de réaménagement :

*« Et puis la gaine aussi. Si on faisait une salle dans la longueur l'espace aurait été « cassé » par la gaine. Les hauteurs de plafond auraient été cassées. C'est pour ça qu'on n'a pas retenu cette option. »<sup>37</sup>*

### **Partie technique immuable**

Si les pièces de long séjour sont facilement réaménageable, leur possibilités d'extension sont contraintes par la partie technique située au centre du logement. L'espace de rangement adjacent à la salle de bain, qui aurait pu être fusionné avec le séjour dans le cas d'un agrandissement de celui-ci a été conservé dans la grande majorité des cas. Les raisons sont avant tout techniques car une telle modification perturberait le système de chauffage. Les habitants lui ont attribué une nouvelle fonction et cet espace fait désormais office de buanderie :

*« Oui on a machine à laver et sèche linge. Ça rentre pile-poil. Un espace buanderie en fait. »<sup>38</sup>*

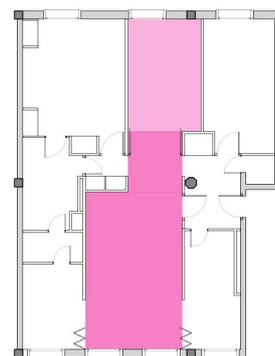
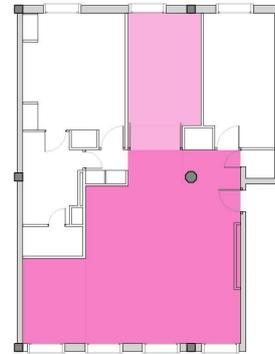
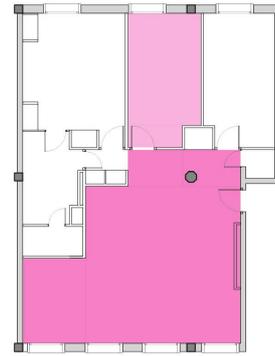
La multiplication des gaines afin de ne pas contraindre les possibilités de réaménagement du plan était une des intentions des architectes. Un seul cas a été observé où a été fait usage de cette possibilité pour changer l'emplacement de la cuisine. Une famille a souhaité inverser la position des espaces de nuit et des espaces de jour au sein de l'appartement pour des raisons d'orientation. Ces modifications assez lourdes semblent avoir été effectuées sans trop de problèmes.

Les espaces réservés aux rangements sont souvent conservés par les habitants qui font usage des placards de rangement existants ou les démontent pour installer leurs propres meubles. Mais la demande en matière de rangements dans un logement est sans cesse croissante et la nécessité de meubler entre bien souvent en conflit avec les portes et

---

37 cf. entretien LELAY

38 cf. entretien LELAY



**Fig. 12** Relation entre le séjour et la grande chambre  
*haut : fermé, chambre d'amis*  
*milieu : ouvert, salle à manger*  
*bas : ouvert, salle à manger, entrée cloisonnée*

circulations supplémentaires. Comme cet habitant qui a préféré condamner le couloir qui lui permettait de faire le tour de son logement pour y installer des rangements de part et d'autre des pièces qu'il reliait précédemment. Pour cet habitant, il n'était pas nécessaire d'avoir une connexion entre ces deux pièces. Ce couloir purement fonctionnel n'était pas « utilisable ».

## CONCLUSION

Afin de mieux comprendre la question de la flexibilité en architecture, j'ai choisi d'étudier le cas d'un ensemble de bâtiments qui, à première vue, semblaient rigides.

Au début de mon travail, je me suis posé trois questions :

- Quels sont les principes communs qui ont guidés la reconstruction du Havre ?
- Comment cette flexibilité se manifeste-t-elle à l'intérieur des logements ?
- Comment ces appartements ont-ils évolués jusqu'à aujourd'hui ?

### Un cadre libérateur

L'étude de la reconstruction du Havre par Perret m'a permis d'observer le concept de flexibilité sous l'angle de sa *temporalité*. J'ai ainsi pu observer les différentes phases au cours duquel le concept de flexibilité peut être mobilisé.

La reconstruction du Havre témoigne d'une réflexion globale, à l'échelle de la ville, dont l'opération des ISAI ne constitue qu'un fragment. L'attitude de Perret est un exemple de *flexibilité conceptuelle* qui consiste à déclarer d'emblée certaines composantes invariables, tandis que d'autres parties peuvent être influencées. Le langage architectural développé par Perret tout au long de sa carrière va constituer le cadre dans lequel les architectes de la reconstruction vont pouvoir évoluer. Ce cadre est manifesté par deux constantes : la *trame modulaire* et sa concrétisation physique, le *système constructif ossature-remplissage*.

La trame modulaire relève à la fois d'une logique économique et d'une attention portée à l'usage. Appliquée à l'ensemble du centre ville reconstruit elle permettra une standardisation et une préfabrication croissante des éléments de construction. Mais cette recherche d'économie doit permettre de faciliter l'entretien et les modifications ultérieures de leur logement par les habitants.

Les dimensions de la trame ont été étudiées pour le logement mais ses applications seront nombreuses et permettront de créer des bâtiment capable d'accueillir logement, bureaux ou commerces. La trame permet une réversibilité des bâtiments, qui peuvent être plus facilement reconvertis selon les besoins.

Contingent à la trame, le système constructif ossature-remplissage minimise l'emprise de la structure au maximum et permettra de nombreux réarrangements par les occupants.

### **Accommoder tradition et modernité**

On retrouve l'idée de flexibilité conceptuelle à l'échelle du logement, au travers de la notion de pièce de *court séjour* et de pièce de *long séjour*, directement issue de la trame qui implique l'idée de bâtiment épais. Cette notion témoigne de la recherche d'une flexibilité non pas totale mais partielle, maîtrisée. Equipements, rangements et distribution du logement seront situés dans une bande centrale afin de libérer de leurs contraintes les pièces d'habitations.

Un autre critère de flexibilité du plan type est son *organisation polyvalente*. La volonté de concilier les pratiques courantes des habitants et un mode de vie plus moderne va conduire les architectes à multiplier les possibilités de connexions entre les pièces, et de faciliter la recomposition du logement.

### **Redécouvrir son logement**

Lors de mes visites, j'ai souvent été désorienté au moment de rentrer dans un nouvel appartement. Pas forcément visible au premier abord, des modifications subtiles comme une cloison enlevée ou une porte condamnée suffisaient pour changer la perception d'un

espace que je croyais connaître.

Le caractère non-porteur des partitions d'un logement est sans doute la première condition pour assurer l'évolutivité de celui-ci. La liberté que la structure procure quant à l'espace qu'elle contient constitue un premier degré de flexibilité. Les entretiens avec les habitants des ISAI permettent d'entrevoir que la distribution du logement, la manière dont les pièces interagissent les unes par rapport aux autres, constitue un second degré de flexibilité qui vient informer le premier.

En effet, la manière dont les pièces sont connectées entre elles donne des indices quand à la manière dont celles-ci vont être utilisées. Les intentionnalités de l'architecte, qui préfère généralement optimiser, ou plutôt limiter, la manière dont on accède aux différentes pièces du logement, sont généralement univoques. Elles ne proposent qu'un seul sens de lecture. Donner plusieurs accès à une pièce, c'est donner plusieurs clés d'interprétations de cet espace.

Dans l'ensemble, ces visites ont permis de constater une réelle connaissance de leur logement par les habitants et une implication renouvelée dans l'aménagement de celui-ci. Il semblerait que certains habitants aient pris conscience du caractère évolutif de leur appartement au travers de visite d'autres appartement, en voyant d'autres manière de vivre. Cet aspect pédagogique est renforcé par la mise en place de l'appartement témoin par la maison du patrimoine.

### **Economie et flexibilité**

Si les solutions proposées par Perret en matière de flexibilité pour la reconstruction du Havre sont aujourd'hui courantes, la spécificité de cet exemple vient de l'échelle à laquelle ces solutions ont été appliquées, et comment elles ont été déclinées en fonction du statut social et financier des propriétaires sinistrés. On l'a dit, l'opération des I.S.A.I. possède un statut particulier. Elle sera effectuée selon des techniques traditionnelles et se révélera fort coûteuse.

Par la suite, Perret se désengagera progressivement de la suite des opérations, laissant

les commandes aux membres de son atelier. Par souci d'économie, on assiste alors à une rationalisation de la construction : sur les 20 années que vont durer le chantier de la reconstruction, des processus de préfabrication efficaces vont se mettre en place et on va passer d'une préfabrication légère à une préfabrication lourde. On pourrait se demander quelles conséquences a eu cette industrialisation de la construction sur les principes énoncés par Perret.

Les bâtiments flexibles demandent souvent un investissement supplémentaire, tant au niveau de la conception que de la construction. Si cela est généralement compensé au cours de la vie de l'édifice, cette vision à long terme est généralement freinée par des budgets de plus en plus restreints. Se profile ici l'idée que, pour pouvoir se démocratiser, la flexibilité semble devoir se confronter à la notion d'économie.

## BIBLIOGRAPHIE

### OUVRAGES

Abram, Joseph, *Habiter Le Havre : L'atelier Perret et les nouvelles valeurs d'usage du logement*, Habiter la modernité, Université de Saint-Etienne, Saint-Etienne, 2006

Chauvin, Elisabeth, *Appartements témoins de la reconstruction du Havre*, Point de vues, Le Havre, 2007

Cohen, Jean-Louis, *Encyclopédie Perret*, Le Moniteur, Paris, 2002

Gargiani, Roberto, *Auguste Perret*, Gallimard / Electa, Paris, 1994

Laurent, Christophe, *Auguste Perret : anthologie des écrits, conférences et entretiens*, le Moniteur, Paris, 2006

Leupen, Bernard, *Frame and generic space*, 010, Rotterdam, 2006

Liotard, Martine, *Le Havre 1930-2006 : la renaissance ou l'irruption du moderne*, Picard, Paris, 2007

Monjaret, Anne, Dessajan, Séverine, *Le Havre : les habitants du centre reconstruit*, CERLIS, Paris, 2009

Perianez, Manuel, *L'habitat évolutif : du mythe aux réalités*, Plan construction architecture, Paris, 1993

Till, Jeremy, *Flexible housing*, Architectural Press/Elsevier, Oxford, 2007

## ARTICLES

Delemontey, Yvan, *Perret face à l'industrialisation de la construction*, Faces (2004-2005, hiver) n° 57

*La reconstruction du Havre*, Technique et architecture, 1946, vol. VI, n°7-8, p.334

Atelier de reconstruction de la ville du Havre, « *Les immeubles de la place de l'Hôtel de Ville* », Techniques et Architecture n°7-8, 1946, pp. 332 à 343

Le Donne, André, *Le Havre*, L'Architecture d'aujourd'hui, n°7-8, 1946, pp. 46 à 48

*Le Havre*, L'Architecture d'aujourd'hui, n°32, 1950, pp. 24 à 29

Persitz, Alexandre, *Immeubles d'habitation au Havre - ISAI place de l'Hôtel de Ville : l'atelier de reconstruction*, L'Architecture d'aujourd'hui, n°9, 1946, pp. 18 à 19

*L'exposition internationale de l'urbanisme et de l'habitation - les immeubles d'état (I.S.A.I.)*, L'Architecture d'aujourd'hui, n°13-14, 1947, pp. 134 à 135

## ANNEXE

GUIDE D'ENTRETIEN	45
LELAY	47
JACQUET	49
AUSLOOS	51
DOMENGER	52
OSSENKEMPER	53

## GUIDE D'ENTRETIEN

### INFORMATIONS SUR LES OCCUPANTS

Nom, prénom :

Age :

Profession :

Nombre d'occupants :

Statut : propriétaire ? locataire ?

Date d'emménagement :

### AVANT L'EMMÉNAGEMENT DANS LE LOGEMENT

Raisons du choix du logement :

Nouveautés par rapport à l'ancien logement :

Impressions lors de la visite du nouveau logement :

Changements effectués par l'ancien occupant :

### SPÉCIFICITÉS DE L'APPARTEMENT PERRET

Les portes coulissantes

La colonne de l'entrée

Les portes supplémentaires

### CONNAISSANCES SUR L'APPARTEMENT : FLEXIBILITÉ DU PLAN

Modifications effectuée :

Lesquelles ?

Pour quelles raisons ?

Modification lourde/légère ?

Bricolage ou aide d'un professionnel ?

Problèmes rencontrés ?

## DESCRIPTION DE L'APPARTEMENT : APPROPRIATION

Nombre de pièces :

L'appartement pièces par pièces : usage des différentes pièces

L'entrée :

La cuisine :

Le salon :

Le bureau :

La petite chambre :

La grande chambre :

La chambre des parents :

La salle de bain :

Le dressing :

## DOCUMENTS GRAPHIQUES

photographies d'intérieurs :

Relation cuisine/séjour

Relation bureau/séjour

Relation grande chambre/séjour

L'entrée et la colonne

Les portes

Autres modifications

LELAY

Deux occupants

Propriétaires

Habitent ici depuis 2 ans

### Visite de l'appartement et entretien :

#### **Vous l'avez retapé vous-même l'appartement ?**

Oui dans sa grande majorité. C'était des travaux un peu lourd parce qu'on a arraché le plafond et on a mis du placo de façon a pouvoir faire des spots et parce que c'était un plafond en plâtre d'épaisseur 2-3 cm sur latibois qui était fêlé donc à refaire. C'était un peu la catastrophe parce qu'il fallait isoler en même temps pour éviter les problématiques de bruit.

#### **Qu'est ce qui vous a poussé à changer la configuration ?**

Pour moderniser et avoir la cuisine ouverte sur le salon déjà. Avoir des grandes pièces à vivre, un grand espace ouvert quoi. Parce que l'entrée... toutes les portes à l'entrée c'était une perte d'espace pour nous. Il y avait un peu trop de petites pièces. Ca ne correspondait pas à ce qu'on fait maintenant... à nos goûts.

#### **(Il sort son ordinateur portable et commence à montrer des photos du chantier)**

Là on a eu des problème pour changer le carrelage quand on est tombé dans le sable. Donc on a été obligé de faire des reprises. Ensuite on a isolé. Et la tu vois il y avait une porte qui donnait dans le pressing.

#### **Et cet espace (le dressing) vous l'avez gardé ?**

Oui on a machine à laver et sèche linge. Ca rentre pile-poil. Un espace buanderie en fait.

Ca c'est la chambre comme on l'a eu. Là c'était la porte pour aller dans la salle de bain. Maintenant il n'y a plus qu'une porte qui est la porte du couloir qui amène dans la salle de bain.

#### **C'était pour gagner de la place ?**

Oui. Trois portes dans une salle de bain ça fait beaucoup. Une ça nous suffisait. C'était pour gagner un mur et faire un sèche-serviette.

(double porte de la grande chambre donnant sur le séjour) Pourquoi avez vous choisi d'enlever les doubles portes ?

On trouvait que ça ne faisait pas très « chambre ». A un moment donné on s'est quand même posé la question de faire le salon traversant. Parce qu'il y en a qui l'ont fait. Il y avait cette idée d'apporter de la lumière... mais on a préféré faire un salon plus large que long. Aussi on ça fait une grande bande en long qui est plus compliquée à aménager. Mais il y en a qui l'ont fait. On avait vu un appartement à vendre qui était comme ça.

**Et dans tous les cas vous vouliez une chambre d'amis ?**

Oui. Dans tous les cas ça fait un F4. Aussi on une chambre ça fait un peu court. Et puis la gaine aussi. Si on faisait une salle dans la longueur l'espace aurait été « cassé » par la gaine. Les hauteurs de plafond auraient été cassées. C'est pour ça qu'on n'a pas retenu cette option.

**JACQUET**

**Deux occupants, anciennement cinq (trois enfants)**

**Propriétaires**

**Habitent ici depuis 40 ans**

**Visite de l'appartement et entretien :**

**(double porte de la grande chambre donnant sur le séjour) Vous avez enlevé la porte la ?**

Oui. On ne la ferme jamais cette porte. Elle n'y est plus mais on l'a gardée parce que c'était Perret. Et puis celle de la cuisine on l'a gardé si jamais il y a des odeurs mais on s'en sert rarement. C'est comme la salle de bain, on a cassé aussi...

**Ca fait longtemps que vous habitez ici ?**

40 ans.

**Donc il y a toute une famille qui a évolué ici...**

Ah oui ! Alors il y avait trois enfants ici. On était cinq à vivre. Donc ici c'était une chambre. Ca c'était un lit. Une deuxième chambre la. Une troisième au bout. Et la quatrième à coté du salon : on tirait la cloison et on faisait une chambre. C'était pas très grand mais bon. C'était un fils. Et en plus il avait son point d'eau à côté, il faisait sa toilette comme ça.

**(porte de la salle de bain donnant sur la chambre des parents) Vous avez gardé la porte la ?**

Oui. C'est à dire que si il y a du monde si vous voulez... sinon ça fait faire le tour par la. On a une certaine intimité. Et puis ça permet d'aérer. La dame du dessus elle a fermé elle. Et la dame du dessus elle a supprimé ces deux placards la et elle a fait un grand placard ! Tout du long ! Et elle a supprimé cette porte là et elle a mis une porte coulissante. Chacun fait son petit truc. La variété qu'il peut y avoir dans ces appartements là...

**J'ai aussi visité des appartement dans les tours. Ils sont beaucoup plus petit...**

J'ai vécu dans une tour pendant dix ans. Au 103 rue Victor Hugo. J'ai vécu au troisième étage là. Mais c'est vrai qu'ils sont très agréables à vivre aussi. Mais c'était plus étroit. Quand on a eu le troisième enfant on a pas pu rester. Avec deux enfants on pouvait le faire là-bas. On avait une grande pièce qu'on a séparé en deux. On avait fait une cloison un peu comme un dortoir. Et puis avec le troisième on a débarqué ici.

### **Comment avez vous vécu l'évolution de la famille dans cet appartement ?**

Pour nous ça a été cette facilité de pouvoir élever nos enfants sans avoir besoin d'une grande chambre pour aménager notre appartement en fonction. Rue Victor Hugo on avait que deux chambres et dans ces deux chambres on a pu élever deux enfants avec une petite cloison qui était amovible. Et puis ici, qui n'était pas fait pour avoir quatre chambres... eh bien on en a fait quatre chambres.

## AUSLOOS

**Deux occupants, anciennement quatre (deux enfants)**

**Propriétaires**

**Habitent ici depuis 20 ans**

### Visite de l'appartement et entretien :

**Donc du coup vous avez enlevé les portes coulissantes ?**

Ici c'était un mur, et puis il y avait une porte qui donnait sur la salle d'eau. Nous on a tout fermé. Donc maintenant on ne peut plus faire le tour de l'appartement.

Il y avait trop de portes... il y avait trop de portes pour circuler donc je les ai enlevé. Ici, pour délimiter le hall d'entrée et le séparer de la partie je suppose « intime », il y avait aussi une porte que j'ai enlevée. C'est une autre façon de vivre.

**(porte de la salle de bain donnant sur la chambre des parents) Et ici vous avez gardé la porte ?**

Oui. Avec les enfants, avant, c'était mieux. Pour l'intimité des parents. Pour qu'on ai notre entrée et la leur aussi.

**Vous êtes allé voir l'appartement témoin ?**

Oui. Mais il est témoin sans être témoin. Quand on arrive dans l'appartement témoin on ne retrouve plus les surfaces d'origine. Ca fait une grande salle avec le poteau très visible. C'est joli mais on ne se rend pas compte des volumes. Mais ça m'a fait plaisir a cause de l'ameublement.

**Qu'est ce qui vous à plu dans ce logement ?**

De dehors je trouvais que ça faisait moche, triste. Et puis quand je suis rentrée dedans j'ai trouvé une grande luminosité. Et puis il y avait la position en centre ville. Mais c'est vraiment l'éclairage.

**(Nous commençons à parler de la récente inscription des ISAI au patrimoine)**

On est coincé... Et ils nous titillent ! Moi j'ai fait installer une porte blindée. Donc la porte était lisse . Et le syndic m'a obligé à remettre les petites barrettes et la poignée qui est sur la porte. Heureusement que j'avais tout gardé. Mais la porte n'est plus homologuée parce que j'ai du percer.

**DOMENGER**

**Deux occupant, anciennement trois (enfant)**

**Propriétaire**

**Habitent ici depuis 15 ans**

**Visite de l'appartement et entretien :**

**(Dans la cuisine)**

Par contre là il y avait une porte. La cuisine, on trouvait qu'elle était petite. On a fermé la porte qui donnait sur le couloir et on a tout agencé comme ça parce qu'on voulait garder une table et les cloisons d'origine. La cuisine, pour l'heure actuelle, je trouve que c'est petit.

Alors moi, pourquoi j'ai acheté : « lumière ». Quand on est arrivé on a refait l'électricité et après, finalement, on n'a rien changé. Tout était comme ça.

**(Dans l'ancienne chambre d'enfant)**

La c'est le bureau. Là bas (dans l'appartement témoin) ils ont fait une petite chambre. C'est exactement la même configuration que l'appartement témoin.

**Et le petit espace de rangement c'est...**

C'est le lave linge. La buanderie. Donc voilà c'est comme ça qu'on vit. Et puis être séparé, quand vous avez des enfants, c'est pas mal.

**Est ce que vous vous servez des portes coulissantes ?**

Alors moi je vais vous dire je suis contre la cuisine qui donne trop dans la salle à manger. Au début j'ai trouvé ça sympa. Mais après quand je fais de la cuisine... parce que les odeurs c'est horrible. Et le soir quand il y en a un qui regarde la télé et que l'autre est en train de farfouiller dans la cuisine. Alors on ferme les portes mais c'est pas pareil. C'est pour ça que je les ai gardé. Moi je vous dit : « tout ouvert » surement pas. Ca doit être super joli « tout ouvert » mais pareil, si vous recevez des gens, après si on voit toute notre cuisine. Je trouve que ça fait bordélique.

Les salles de bains on a refait la douche et on a bouché une porte. Parce qu'il y avait trois portes dans la salle de bain. On a bouché celle qui donne dans ma chambre.

**OSSENKEMPER**

**Deux occupants**

**Propriétaires**

**Habitent ici depuis 2 mois**

**Visite de l'appartement et entretien :**

**Vous pensez faire quoi là-dedans ?**

Pour l'instant on a fait une petite lingerie. On va certainement rajouter quelques placards ou autres. On a déjà pas mal de rangement sachant que celui-ci (l'appartement) fait déjà 100 m2. La c'est les chambres avec les placards.

**Vous avez totalement ouvert...**

Oui. Apparemment c'était une chambre avant. Ici vous aviez trois chambres. Nous pour le moment on a fait une salle à manger

**Ah vous avez décapé la colonne...**

Oui j'ai passé deux jours dessus. Parce que les gens l'avaient peint en fait. J'ai pas encore tout eu. Le haut ça n'était pas trop grave. En fait ça avait été peint couleur crème. On ne voyait même plus les arrêtes. Tout avait été repeint !

**Ca fait des beaux volumes du coup, c'est très agréable...**

Oui c'est ouvert. Ca permet qu'on soit tous ensemble dans la même pièce. Pour le moment on est que deux mais aussinon ça permet d'être tous ensemble et de pouvoir communiquer, se voir, être directement dans la salle et puis dans la salle à manger qui se trouve derrière. Et puis la luminosité aussi...

